

ANNEXE .STORAGE - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .STORAGE

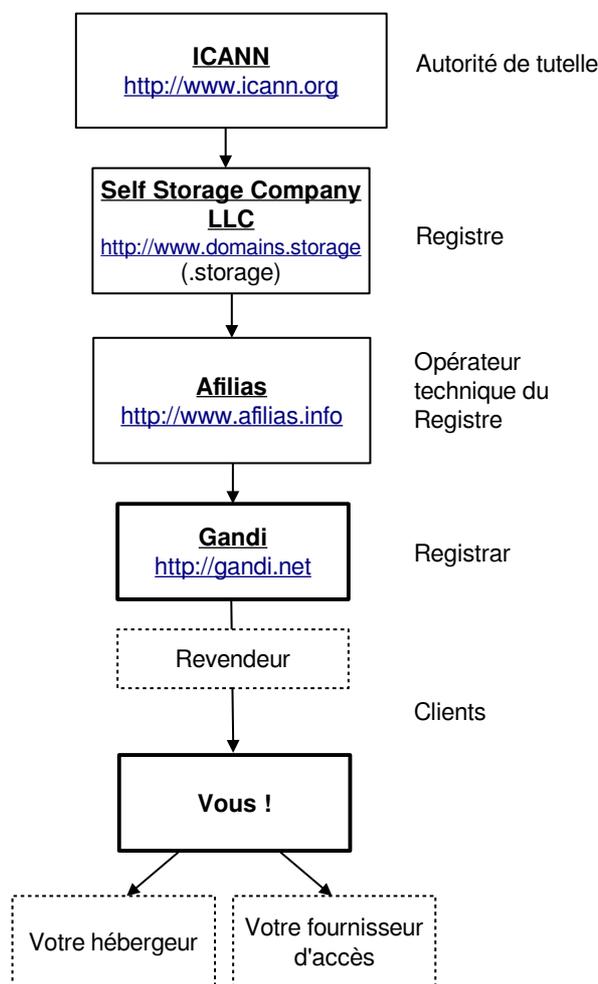
version n° 1.0 du 5 juillet 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .STORAGE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .STORAGE.1. Autorité de tutelle et Registre

.STORAGE est une extension générique dont la mission et l'objectif est de créer un espace sécurisé, fiable et stable à destination principalement des particuliers et sociétés vérifiés dans le secteur d'activité du stockage ou affiliés à ce secteur d'activité et qui proposent, utilisent ou qui sont liés à des produits et services de stockage. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .STORAGE :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .STORAGE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .STORAGE Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .STORAGE, définies par l'ICANN

et Self Storage Company LLC, consultables aux adresses suivantes :

- Règles du Registre : <http://www.domains.storage/wp-content/uploads/2016/06/Registry-Policies-Launch-Plan-.STORAGE-v1.4.pdf>
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .STORAGE. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .STORAGE est disponible à l'adresse suivante: <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/storage>

Nonobstant toute disposition contraire du présent contrat, le Registre est un tiers bénéficiaire au présent contrat. Les parties au présent contrat reconnaissent et acceptent que les droit de tiers bénéficiaire du Registre lui sont acquis et ont pris naissance en application du contrat d'accréditation entre Gandi et le Registre pour le .STORAGE. Les droits de tiers bénéficiaire du Registre survivent au terme du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article .STORAGE.3. Règles d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .STORAGE se déroulera en 3 phases : Sunrise, période d'enregistrement limité et ouverture générale.

La période de Sunrise se déroule du 5 juillet 2016 au 30 août 2016. La période d'enregistrement limité se déroulera du 6 septembre 2016 au 3 janvier 2017. L'ouverture générale est prévue pour le 10 janvier 2017. Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements sont possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais les noms de domaine ne seront pas encore enregistrés ni réservés.

Article .STORAGE.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/storage/info>

Conditions d'éligibilité

Les .STORAGE sont ouverts aux personnes dans le secteur d'activité du stockage que ce soit dans le domaine du stockage physique (garde-meuble, « self stockage », stockage mobile,

gardienage de véhiculés ...) ou dans le domaine du stockage numérique et du stockage de données en ligne.

Pour être éligible à l'enregistrement d'un .STORAGE Vous devez remplir et respecter les conditions suivantes :

- Être une société dans le domaine d'activité du stockage (stockage physique, « self stockage », stockage numérique, stockage de données, stockage d'énergie) ou posséder ou être lié, associé ou affilié à une telle société, ou avoir un lien significatif (déterminé à la discrétion du Registre) avec le secteur d'activité du stockage, et
- Avoir une intention de bonne foi d'utiliser le nom de domaine en supportant la mission et l'objectif du .STORAGE (tels que définis en article 1), et
- Faire partie d'une des catégories suivantes :
 - sociétés de « self stockage » qui possèdent ou exploitent au moins une installation de « self stockage », telles que vérifiées par le Registre à sa seule discrétion
 - sociétés de stockage qui possèdent, sont affiliées à ou proposent des services, produits ou offres de stockage physique, stockage d'aliments, stockage de données, stockage numérique, stockage d'énergie, telles que vérifiées par le Registre à sa seule discrétion
 - sociétés affiliées au secteur d'activité du stockage : sociétés affiliées à une société dans le secteur d'activité du stockage, telles que vérifiées par le Registre
 - autres personnes physiques et sociétés qualifiées et vérifiées : personnes qui ne relèvent pas d'une des catégories ci-avant, mais qui acceptent de se conformer aux règles applicables au .STORAGE, qui peuvent démontrer un lien avec le secteur d'activité du stockage sur demande du Registre et qui s'engagent à utiliser le nom de domaine d'une manière susceptible de mettre en valeur l'extension .STORAGE et à promouvoir positivement la mission et l'objectif du .STORAGE.

Sélection du nom de domaine

Un lien clair et logique entre les activités du titulaire du nom de domaine, l'activité de stockage et le nom de domaine enregistré doit exister.

Procédure de vérification

Le Registre, à sa seule discrétion, peut mettre en place des procédures de vérification à priori ou à posteriori afin de s'assurer que les demandeurs/titulaires respectent les conditions d'enregistrement, d'éligibilité et de sélection des noms de domaine en .STORAGE ainsi que les règles du Registre.

Le Registre se réserve le droit à sa seule discrétion de refuser, suspendre, transférer à un tiers et/ou détruire à tout moment tout nom de domaine qui serait en violation des règles du Registre, des lois, règlements et règles applicables, et/ou identifié comme ayant un lien insuffisant avec le domaine d'activité de stockage.

Vous reconnaissez et acceptez que Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement en cas de rejet, d'annulation, de suspension ou de destruction de Votre nom de domaine.

Article .STORAGE.5. Sunrise

5.1 Règles d'éligibilité

Seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise.

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

5.2 Règles d'attribution

Les noms de domaines seront attribués selon la règle du premier arrivé, premier servi.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

5.3 Règlement des litiges

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :

<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<http://www.domains.storage/wp-content/uploads/2016/06/Registry-Policies-Launch-Plan-.STORAGE-v1.4.pdf> (6. Sunrise Dispute Resolution Policy)

5.4 Conditions de remboursement

Si le nom de domaine est attribué à un tiers, Vous pourrez être remboursé sous réserve de remboursement par le Registre.

Article .STORAGE.6. Période d'enregistrement limité (Landrush)

6.1 Règles d'éligibilité et procédure de vérification

Les sociétés dans le secteur d'activité du stockage éligibles à l'enregistrement d'un nom de domaine en .STORAGE (telles que définies en article 3 du présent contrat) peuvent demander l'enregistrement d'un nom de domaine correspondant à leur nom, nom commercial, marque ou nom de produits et services. Le

Registre se réserve également le droit d'approuver l'enregistrement de noms de domaine additionnels en dehors des critères précédents à sa seule discrétion.

Votre demande d'enregistrement doit être complétée par les informations et documents suivants :

- Votre catégorie d'éligibilité :
 - société de « self stockage »
 - société de stockage numérique / société de stockage de données
 - société de stockage d'énergie
 - société de stockage d'aliments
 - autres types de société de stockage (une description est requise)
 - société affiliée au secteur d'activité du stockage (une description est requise),
- nom, adresse, téléphone, email et site internet de la société,
- nom d'un contact au sein de la société ainsi que son adresse, téléphone et email,
- brève description de la société et une explication de son lien avec le secteur d'activité du stockage,
- preuve du droit de la société (certificat d'enregistrement de la société, de son nom commercial ou de sa marque ...) sur le terme demandé à l'enregistrement,
- pour les sociétés de « self stockage » : liste des pays dans lesquels la société opère (et si la sociétés opère au États Unis liste des états concernés), nombre de propriétés et d'unités de stockage détenus ou exploités par la société, et informations relatives à l'adhésion par la société à l'association de « self stockage » (SSA).

Une fois Votre demande d'enregistrement effectuée sur Notre interface, Gandi Vous enverra un email reprenant les détails des informations et documents à fournir (dans le cadre des pré-enregistrements, l'email Vous sera envoyé avant le début de la période). Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre tant que Vous n'aurez pas fourni les informations complémentaires et documents requis. En outre Gandi ne procède pas à la vérification de ces informations qui sont directement vérifiées par le Registre dans un délai de 20 jours suivant l'envoi de Votre demande d'enregistrement au Registre. Durant ce délai le nom de domaine est enregistré mais inactif.

Suite à la procédure de vérification :

- si le Registre considère que Vous êtes éligible à l'enregistrement du nom de domaine demandé, le nom de domaine sera activé,
- si le Registre considère que vous n'êtes pas éligible, le nom de domaine sera détruit.

5.2 Règles d'attribution

Les noms de domaines seront attribués selon la règle du premier arrivé, premier servi.

5.4 Conditions de remboursement

En cas de rejet de Votre demande d'enregistrement par le Registre seul un remboursement partiel sera possible, les frais d'application n'étant pas remboursés par le Registre.

Article .STORAGE.7. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant la période d'enregistrement limité et l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à

l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .STORAGE.8. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :

- Termes réservés :
<http://www.domains.storage/wp-content/uploads/2016/06/Registry-Policies-Launch-Plan-STORAGE-v1.4.pdf> (7. Reserved Names Policy)
- Termes réservés ICANN :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/storage> (specification 5. schedule of reserved names)
- les noms de domaine qui sont susceptibles de tromper, dénigrer ou causer un préjudice matériel à l'extension .STORAGE, à sa communauté, à ses clients ou aux utilisateurs d'internet, tel que déterminé par le Registre à sa seule discrétion, sont explicitement interdits,
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .STORAGE.9. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an pour les demandes effectuées en périodes de Sunrise et d'enregistrement limité et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale.

Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .STORAGE.10. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/storage>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tel qu'indiqués sur Notre interface lors de Votre commande.

Article .STORAGE.11. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication notamment dans la base de donnée [Whois](#) et tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre et ses personnes désignées et agents en conformité avec l'activité de Registre, les règles ICANN et les lois applicables.

Article .STORAGE.12. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .STORAGE, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

En outre Vous Vous engagez à Vous soumettre à toute procédure engagée en vertu d'autres politiques de résolution des litiges telles qu'établies par le Registre, et notamment aux procédures de suspension d'un nom de domaine à la demande de propriétaires de droits de propriété intellectuelle, de l'ingénierie d'internet, des experts en sécurité ou d'autres demandeurs compétents dans le domaine du maintien de la sécurité, la stabilité et l'intégrité de l'extension .STORAGE.

Article .STORAGE.13. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;

- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .STORAGE.14. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .STORAGE.15. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .STORAGE.16. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre, ses sous-traitants, directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats découlant ou en relation avec l'enregistrement et/ou l'utilisation de Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie survit au terme du présent contrat pour quelque cause que ce soit et

résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .STORAGE.17. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre se réserve le droit s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transférer à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;

- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, administrateurs, directeurs et préposés ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément au présent contrat.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre ne peut être tenu responsable de toute perte ou responsabilité résultant des procédures relatives aux différentes phases d'ouverture, et notamment :

- de la capacité ou incapacité d'une personne à obtenir un nom de domaine durant ces périodes,
- du résultat de tout litige à l'encontre d'un enregistrement en période de Sunrise.

-fin de l'annexe .STORAGE-